

Tests liés aux exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS « activités sports collectifs »

Organisation logistique des tests

Logistique : 2 terrains de 28m x 15m côte à côte, idéalement de basket-ball.

Organisation

- 1 terrain pour le Tchouk ball : matériel : 1 ballon de handball, 2 mini trampolines pour les cibles.
2 équipes de 4 à 6 joueurs, 2 x 10 minutes de jeu
2 observateurs : 1 par équipe, changement d'équipe observée à la mi-temps ;
- 1 terrain pour le Franc ball : 1 ballon de Beach-volley, 2 buts
2 équipes de 4 à 6 joueurs, 2 x 10 minutes de jeu
2 observateurs : 1 par équipe, changement d'équipe observée à la mi-temps ;
- x équipes de 4 à 6 donc si rotations. Temps de jeu total : y x 20 minutes

Le Tchouk ball

Le Tchouk-ball est un sport collectif de ballon qui représente un mélange de 3 sports le handball : sport qui se joue à la main avec des zones interdites ; le volley - ball : la balle ne doit pas toucher le sol ; la pelote basque : reprise de balle après un rebond.

En interdisant tout geste d'agression envers l'équipe adverse, le Tchoukball a la particularité de développer l'esprit fairplay des joueurs.

Aménagements proposés :

1. Terrain de 28 x 15 m avec de chaque côté une "zone interdite" de 3 m de rayon et un cadre de Tchouk-ball.
2. 2 buts de Tchoukball (trampolines inclinés)
3. 2 équipes de 4 à 6 joueurs
4. 1 ballon de handball.

Règles du jeu

Pour marquer un point en tant qu'attaquant, il faut faire rebondir la balle sur un des buts de Tchouk-ball (les deux cibles sont autorisées) de sorte à ce que l'équipe adverse ne puisse la rattraper avant qu'elle touche le sol. Si la balle est récupérée, le jeu continue jusqu'à ce que la balle touche le sol.

Une équipe a le droit de faire 3 passes maximum avant le tir.

Lorsque le tir n'est pas « franc » (touche un montant de la cible et modifie la trajectoire attendue), il y a remise en jeu par l'équipe qui défendait.

Il y a faute pour le joueur qui :

- Dribble
- Laisse tomber le ballon lors de la réception d'une passe
- Gêne l'action de l'adversaire
- Entre dans la zone interdite (sauf après le tir en extension)
- Joue avec le pied ou les jambes
- S'il réalise plus de 3 empreintes sur le sol
- Si la balle est gardée plus de 3 secondes

L'équipe qui a commis la faute permet alors à l'équipe adverse de récupérer la balle à l'endroit où la faute a eu lieu.

△ Comme à l'ultimate, il y a auto arbitrage (tous les joueurs peuvent appeler une faute)

Le Franc ball

Le Franc ball est un sport collectif de ballon qui représente un mélange de 2 sports le volley - ball et le football.

Le Franc ball permet de pouvoir jouer au ballon avec toute les parties de son corps, mais en valorisant les parties hautes (but à la main 2 points / but au pied 1 point).

Aménagements proposés :

1. Terrain de 28 x 15 m.
2. Equipes de 4 à 6 joueurs.
3. Ballon de Beach volley.

Règles du jeu

Il consiste à faire progresser, au pied ou à la main, le ballon vers la cible adverse à une touche de balle et de marquer un but de plus que l'adversaire afin d'avoir le gain de la confrontation.

Mais pour cela, il faut s'adapter aux quelques spécificités qu'imposent le règlement qui sont les suivantes :

- La progression à la main doit se réaliser sans bloquer ou porter la balle.
- Le but à la main a comme valeur 2 points, alors qu'un but d'une autre partie du corps a pour valeur 1 point.
- Manipulation pied et main sur une « touche » comme au volley.
- Lorsqu'un joueur engage « la main » en premier, le jeu au pied est interdit.
- Un but marqué à la main vaut 2 points, au pied il vaut 1.
- Seul le gardien peut bloquer la balle, dès qu'il sort de sa zone (3 mètres), il devient joueur de champs.
- Les remises en jeu se font soit à la main (service au volley) soit au pied (dégagement gardien de foot). On ne peut pas tirer au but sur les remises en jeu.
- Si le ballon est bloqué à la main ou si un joueur effectue un double contact (pied ou main), balle à l'adversaire.
- Les joueurs ne doivent pas faire « obstruction » Ex : un joueur qui vient de toucher de ballon ne peut pas le protéger afin que ces partenaires s'en saisissent

